

Étapes pour obtenir une désignation universitaire

Lors de la séance du 18 juin 2020, le conseil d'administration a demandé à la Direction de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche de faire une présentation visant à expliquer les étapes qui seront nécessaires pour obtenir une désignation universitaire et ainsi devenir un CIUSSS. Mme Martine Potvin, directrice à la DERUR, a présenté le dossier.

Le « Cadre de référence pour la désignation universitaire des établissements du secteur des services sociaux : mission, principes et critères » a établi les paramètres en matière de désignation universitaire dans le secteur des services sociaux.

Ce cadre de référence détermine, dans un premier temps, la mission universitaire en fonction de différentes dimensions que sont la recherche dans les établissements désignés, l'enseignement et la formation pratique des stagiaires, le transfert de connaissances, les pratiques de pointe, l'évaluation des technologies et des modes d'intervention ainsi que le rayonnement. Dans un deuxième temps, il établit avec clarté les principes directeurs et les critères de désignation des établissements porteurs de la mission universitaire dans le secteur des services sociaux. Une série d'indicateurs a été élaborée pour soutenir le processus de désignation et en assurer une application uniforme (MSSS, 2010).

Les douze critères de la désignation universitaire sont :

- 1) Être reconnu pour la qualité de ses services.
- 2) Avoir conclu un contrat d'affiliation avec une université québécoise et obtenu un avis favorable en appui à la demande de désignation ou de renouvellement.
- 3) Être reconnu pour la performance et la qualité de son équipe de recherche et de sa programmation de recherche.
- 4) Se conformer aux normes en vigueur concernant l'éthique de la recherche.
- 5) Être doté d'une structure officielle de gestion de la mission universitaire.
- 6) Contribuer au développement de pratiques de pointe disciplinaires et interdisciplinaires.
- 7) Contribuer au transfert, à la mobilisation et à la valorisation des connaissances.
- 8) Contribuer de façon importante à la formation de base et spécialisée des professionnels des sciences humaines et

sociales et de la réadaptation.

- 9) Contribuer, là où il y a des stagiaires du secteur de la santé, à leur formation sur les déterminants sociaux de la santé ainsi que sur l'impact de la maladie, sur l'adaptation, l'intégration et la participation sociale.
- 10) Évaluer les technologies et les modes d'intervention.
- 11) Être doté d'une structure officielle de gestion de la recherche.
- 12) Assurer le rayonnement de l'établissement et exercer un leadership à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale.

Les six dimensions de la désignation universitaire sont : la recherche dans les établissements désignés, l'enseignement et la formation pratique des stagiaires, le transfert de connaissances, les pratiques de pointe, l'évaluation des technologies et des modes d'intervention, le rayonnement

La désignation universitaire du CISSS de l'Outaouais sera attribuée au fait que notre région sociosanitaire répond au critère suivant : La présence d'un programme complet d'études prédoctorales en médecine (le Campus délocalisé de la Faculté de médecine de l'Université McGill), qui sera situé dans les locaux du CISSS de l'Outaouais. L'ouverture de ce campus en août 2020 est un levier majeur pour la désignation universitaire de notre établissement, qui deviendra le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

Depuis l'automne 2019, le directeur de l'enseignement du MSSS coordonne des travaux en lien avec la révision des critères et du processus de désignation universitaire. Ces travaux devaient s'exécuter sur une période de 6 mois. Or, avec l'arrivée de la Covid-19, les travaux ont été mis en pause et ont repris le 8 juin. La mise en place de la gouvernance de la mission universitaire est prévue en 2020-2021.

Dates des prochaines séances

- 29 juin 2020 (visio)
- 12 novembre 2020 (visio)
- spéciale par visio
- 10 décembre 2020 (visio)
- 17 septembre 2021 (visio)
- 28 janvier 2021 (visio)
- 15 octobre 2020 (visio)
- 25 février 2021 (visio)

Rapports annuels

Le CA du CISSS de l'Outaouais a reçu deux rapports annuels lors de la séance régulière du 18 juin 2019:

- M. Louis Perron, président du Comité de coordination éthique clinique (CCEC), a déposé le rapport annuel 2019-2020 du CCEC, de même que le registre des consultations.
- M. Henri Fournier, président du Comité d'éthique de la recherche (CÉR), a déposée le rapport annuel 2019-2020 du CÉR.

En raison de la crise sanitaire COVID-19, plusieurs conseils et instances n'ont pas pu tenir les assemblées générales annuelles lors de lesquelles leurs rapports annuels sont adoptés. Leur dépôt au C.A. est donc repoussé à l'automne prochain.

Il en est de même pour le « Rapport annuel de gestion du CISSS de l'Outaouais » et le « Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services ».

Adoption d'une politique

Le C. A. a adopté le document suivant lors de la séance du 18 juin 2020: Politique saine alimentation « vert » la santé dont l'objectif est d'initier et de soutenir le changement vers l'amélioration de la qualité et la sécurité de l'offre alimentaire dans notre établissement, que ce soit pour les usagers, le personnel ou les visiteurs.

Reconnaissance pour la contribution à l'amélioration de la qualité



Dans l'objectif de reconnaître les efforts dans les activités d'amélioration de la qualité, le C.A. du CISSS de l'Outaouais a adopté deux résolutions de félicitations et de remerciements:

- À l'ensemble des employés, gestionnaires, médecins, dentistes et pharmaciens, stagiaires et bénévoles du CISSS de l'Outaouais pour leur contribution exemplaire qui s'exprime au quotidien tout au long de l'année, et dont la contribution est soulignée périodiquement par des journées spéciales ou des mois dédiés.
- À Mme Josée Boulianne qui a quitté son poste de membre du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais en tant que membre indépendant ayant une expertise en protection de la jeunesse.

Nomination de la directrice adjointe DQEPE

Le conseil d'administration a procédé à la nomination de Mme Kareen Bélanger au poste de directrice adjointe de la qualité, évaluation, performance et éthique. La date d'entrée en fonction est le 19 juin 2020.

Privilèges de recherche

Le C.A. a octroyé des privilèges de recherche à Mme Geneviève Pagé en tant que chercheuse associée dans l'axe de recherche psychosociale au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

Octroi et renouvellement de privilèges de pratique

Le conseil d'administration a adopté lors de la séance régulière du 18 juin 2020, l'octroi ou le renouvellement de privilèges de pratiques, aux membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) suivants:

Nom	Installation principale/spécialité
OCTROI DE PRIVILÈGES	
Dr François Coulombe	Hôpital Hull/Gatineau
Dr Stéphane Hazan	CLSC et CHSLD Petite-Nation
Dre Ximena Avila-Monroy	Psychiatrie
Dr Edwing-David Diaz-Pertuz	Neurologie
Dr Reuben-James Moore	Chirurgie
Dr Rogirio-Diaferia Rossi	Psychiatrie
Dre Amanda Boxhill	Obstétrique-gynécologie
RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES OMNIPRATICIENS	
Dre Caroline Brassard	GMF-U
Dr Emmanuel Guilbault	Hôpital Hull/Gatineau
Dre Marie-Danièle Lamarche-Cliche	Hôpital Hull/Gatineau
Dre Pascale Lapointe	Hôpital Hull/Gatineau
Dre Danielle Manseau	CLSC de Gatineau Le Guerrier
Dre Fatou Mbacke	Hôpital de Papineau
Dre Chloé St-Pierre	Hôpital de Gatineau